

Thérèse LELARGE

Je ne peux pas arriver à comprendre comment on peut concilier *expression libre et notation*.

L'élève est par rapport à nous dans un état d'infériorité à cause de son âge et à cause du sentiment qu'il a, justifié ou non, que nous en savons plus que lui. Nous allons accroître cette distance en portant sur ce qu'il peut faire un jugement de valeur catégoriquement chiffré ou « lettré » (Je ne vois pas grande différence entre lettres et chiffres). Et j'estime que la notation établira un *rapport d'autorité*.

J'aime beaucoup la formule qu'emploient des hommes de gauche sur « l'illusion de neutralité » et je regrette qu'elle ne porte que sur le contenu de notre enseignement et non sur ses structures car nous pourrions aller très loin dans l'étude de cette autre illusion et, peut-être alors parler de la notation. Noter un élève n'est-ce pas l'habituer à s'en remettre à un chef qui juge infailliblement, autoritairement ce qu'il a fait? Dès lors, ne nous plaignons pas, gens de gauche, du résultat de certaines élections : les gens se sont donné un chef puisque dès l'école ils ont pris l'habitude et « acquis » la nécessité d'en avoir un, lequel au besoin, portera, directement ou par personne interposée, une appréciation sur eux.

Je sais l'objection que l'on présente à l'absence de notation. Je le sais

pour avoir dit à mes collègues « et s'il n'y avait plus de notes... » Il faut que je leur répète deux ou trois fois la phrase avant qu'ils aient compris. Et quand ils ont enfin saisi le sens de mes paroles l'épouvante se lit sur leurs visages : « Comment ferons-nous pour tenir nos élèves? Heureusement que nous avons encore ça! » (et le tableau d'honneur!). Je n'ose pas leur répondre qu'il y a chez les jeunes et même chez les adultes, un tel appétit de savoir, un tel désir de se perfectionner que nous pouvons miser à 100% là-dessus.

Je connais un CES près de Carcassonne où le conseil d'administration d'entrée de jeu, a suivi un des professeurs qui souhaitait abandonner les notes parce qu'il ne voyait pas à quoi cela pouvait servir et qu'il préférerait une appréciation très détaillée. Les autres collègues ont accepté de tenter l'expérience. Evidemment cela demande du travail puisqu'il faut noter sur une fiche individuelle concernant chaque enfant les appréciations mises sur toutes les copies. Mais les enseignants sont dans l'ensemble satisfaits. On ne peut préjuger du résultat de l'expérience puisque ce CES ne possède que 6^e et 5^e mais la direction suivie semble la bonne. Je rêve d'être dans un tel CES et de dire à mes élèves : « *A mon avis, cela n'est pas très bien... Pour ma part j'aurais fait autrement* » et les habituer au *relativisme du jugement*. Car la note ou la lettre, malgré



Photo Message

les atténuations, les encouragements, les restrictions... est un jugement de valeur brutal et pas toujours en rapport avec l'effort fourni... C'est une arme dont le maître use en dictateur (mes élèves de premier cycle qui ne sont pas habitués à porter un jugement sur leur travail le voient à peu près ainsi).

Mais ce qui m'intéresse davantage, puisqu'il y a trop à faire pour changer les rapports maîtres-élèves et passer d'un système dictatorial à un régime plus souple, c'est l'expression libre. Comment un enfant, sachant qu'on va porter un jugement catégorique sur son travail peut-il s'exprimer librement?... Pour mon cas personnel, lorsque je sens ou que je sais que je me trouve en face d'une personne qui porte sur moi un jugement, je suis paralysée (bien que le terme soit un peu fort), je ne suis plus tout à fait moi et inconsciemment, je fais un effort pour dire ou pour faire ce qui semble lui plaire le plus afin qu'elle porte sur moi un jugement favorable.

Et lorsque ce jugement est chiffré, lorsque la personne en face de vous est « supérieure », lorsque son jugement peut avoir des conséquences pour votre avenir, l'expression libre me semble terriblement compromise !

De plus il serait très intéressant de savoir si les élèves qui trichent le font parce qu'ils ont effectivement trop de travail ou pour donner une meilleure opinion d'eux-mêmes. Dans un premier cycle où les élèves quêtent l'approbation du professeur, je ne voudrais pas manquer d'objectivité en disant que la seconde raison l'emporte. C'est pour cela que tout système de notation ne correspond à rien.

Nous avons le droit d'aider un autre être à se perfectionner, à aller plus loin, à construire sa personnalité mais avons-nous le droit de le juger ? Nous avons le droit d'aider un autre être à faire le point de ses réussites et de ses échecs mais avons-nous le droit de lui apprendre à juger comparativement aux autres ?

Thérèse LELARGE